

Les émissions de GES sont toujours la priorité

Émilie Corbeil emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca

En entrevue avec le Journal, le maire de Prévost, Paul Germain, a réitéré que la priorité de son Conseil est de permettre aux citoyens de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et que de nouvelles initiatives verront le jour en ce sens en 2023.

Mission décarbonisation

Pour Paul Germain, maire de Prévost, l'environnement demeure «le seul vrai enjeu». Ainsi, lui et son Conseil veilleront à aider davantage les citoyens qui souhaitent réduire leurs émissions de GES par une série de mesures facilitantes et une réglementation allant dans le sens des objectifs à atteindre.

Il explique que pour avoir 50% de chances de ne pas dépasser 1,5 degré de réchauffement d'ici quelques décennies, on doit, entre 2023 et 2050, émettre 5 fois moins de CO₂ que dans les trente dernières années. «Pour l'instant, ça ne baisse pas parce que notre demande en énergie est toujours plus grande. Malgré les énergies vertes, on a toujours plus de matériel électronique et de voitures. Les maisons sont aussi de plus en plus grandes.»

La perception de monsieur Germain lui-même a changé depuis le moment où il a acheté sa maison: «Il faut repenser nos façons de faire. Même si ça peut paraître exagéré, c'est nécessaire». Il pense que les citoyens seraient plus volontaires en ayant de meilleures connaissances et qu'ils vont prendre le taureau par les cornes, si on leur donne l'information et les outils nécessaires.

Je rénove éco et Prévost font équipe

En vertu du programme gouvernemental *Je Rénove Éco* et grâce à une aide supplémentaire de la Ville, les propriétaires qui ont des chaudières à l'huile ou au gaz pourront passer à l'électrique et mettre la facture sur leur compte de taxes municipales grâce aux subventions. Il sera possible de rembourser la facture sur dix ans.

Paul Germain explique que considérant le prix des combustibles fossiles comparés à celui de l'électricité, les équipements vont se «payer tous seuls». Au Québec, on estime qu'environ 8% des résidences sont équipées de tels équipements de chauffage à l'huile ou au gaz.

Le prêt pour le nouvel équipement se trouvant sur le compte de taxes, c'est le nouveau propriétaire, en cas de vente de la maison, qui se chargera de rembourser le tout. Par ailleurs, en adéquation avec cette

mesure, les élus songent à interdire, par voie de règlement, toute nouvelle installation de chauffage aux combustibles fossiles.

D'autres mesures à venir

Paul Germain annonce également que des mesures d'aide au remplacement des petits équipements à essence sont à venir: «Une heure de tondeuse à gaz par semaine, ça équivaut à 482 km parcourus en voiture pour une saison. Pour les souffleurs à feuilles, c'est encore pire, c'est 1770 km».

L'enjeu du transport

Avec les nombreuses améliorations qui ont été apportées au système de transport en commun, Paul Germain indique qu'il est fort possible, en 2023, que les transports se comptent au nombre de 60 000, alors qu'ils n'étaient que de 15 000 à 20 000 avant la pandémie. «C'est une croissance vraiment impressionnante. On a même manqué de



Le Rendez-vous environnemental de Prévost en 2022 a permis à Paul Germain d'y venir sur son vélo électrique. Il est en compagnie de Frédéric Marceau, directeur de l'environnement de Prévost et un passionné d'environnement.

chauffeurs par moments. Mais maintenant, tout est réglé et on enregistre entre 30 et 40 nouveaux abonnements chaque mois».

Alors que la chose était impensable il y a quelques années, il est désormais possible pour les Prévostois de vivre sans voiture. Un système de covoiturage a par ailleurs vu le jour, augmentant les options offertes. Il s'agit de l'application «J'arrive», qui gagnerait grandement à être mieux connue, selon monsieur Germain: «Les gens s'inscrivent pour faire du covoiturage et le système s'occupe de faire les jumelages. Ce qui est super intéressant, c'est que grâce à des subventions, les conducteurs sont payés plus que ce que la personne qui embarque doit déboursier. Les tarifs sont vraiment abordables et il est même possible de faire du porte-à-porte».

Le maire précise aussi que le Conseil travaillera cette année pour obtenir plus de places en garderie, ainsi qu'une clinique médicale.



On note une forte croissance d'abonnés au TAC

5\$ DE RABAIS 5\$ DE RABAIS

pattes & griffes

Horaires d'ouverture:
lundi et mardi de 9h à 18h, mercredi à vendredi de 9h à 19h, samedi de 9h à 17h, et le dimanche de 10h à 17h

5 DOLLARS DE RABAIS

AUCUNE VALEUR MONÉTAIRE

Avec tout achat de 20\$ et plus en magasin (toiletage et livraison exclus). Offre valide jusqu'au 31 décembre 2023. Limite de 1 coupon par jour. Certaines conditions s'appliquent.

pattesgriffes.com
745, boul. des Laurentides, Piedmont
450.227.6077

COUPON

Baghjian Annette



1939-2023

À l'Hôpital régional de Saint-Jérôme, le 6 février 2023, à l'âge de 83 ans, est décédée madame Annette Baghjian, domiciliée à Prévost, épouse de Rosaire Duquette.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses beaux-enfants: Josée (Pierre) et Gilbert (Colette); ses petites-filles: Claudel (Jean-Philippe) et Mylène (Stéphane); ses soeurs: Aida et Arpine; ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis(es).

La famille tient à remercier le personnel de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme pour les bons soins prodigués.

Les funérailles auront lieu le vendredi 17 février 2023, à 11h, à l'église Notre-Dame-de-Nareg, 858, boulevard de la Côte-Vertu, à Montréal.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Hôpital régional de Saint-Jérôme; fondation@fondationhrs.org; Don en ligne - Fondation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme (jedonneenligne.org) ou à l'Église Notre-Dame-de-Nareg; egarcana@eacn.ca

AVIS DE DÉCÈS



- Physiothérapie et ostéopathie
- Acupuncture

- Psychologue
- Médecine familiale
Dr Frédéric Soriot

- Laboratoire d'orthèses et prothèses
- Apnée du sommeil



CLINIQUE MULTI-SOINS DE PRÉVOST

2943, BOUL. DU CURÉ-LABELLE À PRÉVOST

450-224-2189